

BIENVENUE À L'UNITÉ LAKAYOU (MEA 53)

Informations pratiques pour les patients et patientes



L'organisation

de votre séjour hospitalier

L'hospitalisation est parfois l'occasion de prendre de la distance avec ce que l'on vit et de comprendre ce qui ne va pas. L'équipe de l'Unité *lakayou* (MEA 53) du Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent est là pour vous soutenir durant cette période.

Dans cette brochure, vous trouvez des informations utiles sur l'organisation de votre séjour hospitalier ainsi que les règles à respecter pour son bon déroulement.

Comment se déroule votre admission ?

L'équipe infirmière vous accueille dans l'unité. Après une visite des locaux, vous discutez de vos habitudes de vie, votre alimentation, vos possibles allergies ou vos éventuelles douleurs.

Comment se passent les deux premiers jours d'hospitalisation ?

Les deux premiers jours sont consacrés à l'évaluation de votre situation. Avec l'équipe médico-soignante, vous établissez un projet de soins adapté à vos besoins. Cette période d'immersion est conçue pour favoriser la collaboration avec l'équipe et l'engagement dans votre projet. C'est pourquoi aucun contact avec l'extérieur n'est autorisé pendant cette période.

Pendant ces deux jours d'évaluation, un entretien d'accueil est proposé à vos parents.

Comment vos journées sont-elles structurées ?

Lever	dès 8h
Petit déjeuner	8h à 8h30 maximum 15 à 20 minutes
Groupe infos	9h30
Repas de midi	12h à 12h30
Temps calme	12h30 à 13h15
Collation	15h45 à 16h
Repas du soir	19h à 19h30
Coucher	moins de 10 ans : 20h30 10 et 11 ans : 21h 12 et 13 ans : 21h30 14 ans et plus : 22h
Extinction des lumières	maximum 30 minutes après l'heure du coucher

Le repas se déroule (sauf contre-indications) dans la salle à manger en présence de l'équipe soignante. Une participation active est demandée à chacun et chacune pour mettre la table et la débarrasser. Chaque journée est rythmée par des séances de groupes thérapeutiques (détails en pages 4 et 5).

+ INFO

Suivi scolaire

Votre scolarité est suspendue au début de votre hospitalisation et reprend en fonction de la progression de votre projet de soins.

Quels sont les soins proposés pendant votre séjour hospitalier ?

Vous participez à des activités avec l'équipe médico-soignante et avec les autres patients et patientes.

Les entretiens individuels

Ils sont organisés avec votre médecin pédopsychiatre et un ou une infirmière référente. En cas de besoin, des entretiens individuels supplémentaires sont proposés. Leur durée est adaptée à chaque situation.

Des séances individuelles de psychomotricité et d'art-thérapie sont également proposées en fonction de votre projet de soins. Ce dernier est susceptible d'être modifié selon l'évolution de votre état.

Les groupes thérapeutiques et leur contenu

Les horaires sont affichés dans l'unité.

- ▶ Groupe information (matin) : organisation de la journée.
- ▶ Groupe tour de table des émotions : partage des événements de la journée et retransmission de votre humeur du moment afin de préparer la soirée.
- ▶ Groupe pavillonnaire : discussion autour de thèmes communs à la vie à l'intérieur de l'unité.
- ▶ Groupe santé : discussion sur des thèmes en rapport avec la santé.
- ▶ Groupe les fantastiques : espace pour exprimer, exercer et enrichir la créativité grâce à des activités artistiques.
- ▶ Groupe sport : activités axées sur le plaisir, le jeu et le bien-être.
- ▶ Groupe cuisine : préparation d'un plat en commun et partage du repas
- ▶ Groupe art-thérapie : espace pour créer, jouer, découvrir, rêver et s'exprimer.
- ▶ Groupe musique : découverte de la pratique musicale et utilisation des différents outils pour s'exprimer au sein d'un groupe.
- ▶ Groupe psychomotricité : connaissance et reconnaissance des émotions en favorisant l'écoute et la communication.



INFO

Des médicaments peuvent être prescrits par les médecins après une information détaillée sur leurs effets et avec l'autorisation de vos parents ou de votre représentant ou représentante légale.

Certains groupes ont lieu avec les patients et patientes hospitalisées à l'Unité *oikos*. L'équipe médico-soignante répartit les groupes en fonction de votre âge et de votre situation.

Les programmes de soins

Ils sont prescrits par votre médecin en fonction de votre état de santé et revus selon votre évolution.

- ▶ Programme bleu : le plus ouvert sur l'extérieur ; il comprend des soins individuels et groupaux.
- ▶ Programme vert : il propose de nombreuses adaptations (repas, temps en chambre, visites adaptées) et des sorties accompagnées à l'extérieur.
- ▶ Programme jaune : les soins sont uniquement individuels et au sein de l'unité.
- ▶ Programme mauve : il s'adresse aux personnes avec des besoins particuliers.

À quel moment est-il possible de regarder la télévision ?

Accès possible :

- ▶ de 14h30 à 15h30
- ▶ de 17h30 à 18h30
- ▶ de 19h45 jusqu'à 22h selon l'heure du coucher.

Pouvez-vous utiliser votre téléphone portable ?

L'utilisation du téléphone portable est autorisée seulement avec l'accord de l'équipe médicale et de vos parents. Le temps d'écran autorisé est de :

- ▶ 2 x 45 minutes jusqu'à 12 ans
- ▶ 3 x 45 minutes dès 12 ans.

L'usage de consoles de jeux est interdit en dehors des temps d'écran. Seuls les appareils audio sont permis dans les chambres.

Vos contacts avec votre famille et votre entourage

Les visites sont-elles autorisées?

Oui, à l'exception des deux premières journées d'immersion. La durée, la fréquence ou encore les lieux des visites varient en fonction du programme de soins. Cela se discute avec l'équipe médicale.

La première visite de vos parents a lieu dans votre chambre ou le salon et dure 30 minutes. Il est possible d'élargir les suivantes dans l'unité à la famille proche et à la fratrie majeure après discussion et accord du personnel médical.

Des visites à la cafétéria peuvent avoir lieu également avec vos frères et sœurs mineurs. Elles durent une heure en semaine et sont plus longues le week-end sauf contre-indications.

Pouvez-vous garder contact avec votre entourage?

Oui, à l'exception de deux premières journées d'immersion. Tous les contacts avec l'extérieur (courrier, téléphone, email) ainsi que les sorties sont ensuite évalués de manière individuelle dans le cadre du projet de soins.

Comment se passent les relations avec les autres patients et patientes de l'unité?

L'équipe soignante attend de vous un respect des règles habituelles de courtoisie et de décence. La violence, le vol et le racket sont punissables aux yeux de la loi, à l'intérieur et à l'extérieur de l'hôpital.

De plus, toute relation intime est interdite dans le cadre hospitalier.

Règles à respecter

pour la vie commune

Le respect des règles est important pour le bon déroulement de votre séjour hospitalier et pour la vie en communauté. L'équipe soignante peut intervenir à tout moment pour vérifier l'application de ces règles.

Quelles sont les règles à respecter pendant toute la durée du séjour?

Pour votre sécurité et celle des personnes qui vous entourent, il est strictement interdit :

- ▶ d'introduire à l'hôpital, de faire circuler et de consommer de l'alcool, de la drogue, des substances toxiques et des médicaments (en dehors de ceux prescrits par votre médecin)
- ▶ de fumer dans l'unité et au sein de l'Hôpital (selon les lois en vigueur à Genève, la consommation de tabac est interdite avant l'âge de 16 ans)
- ▶ d'introduire des animaux dans le service
- ▶ d'apporter des aliments de l'extérieur et de les conserver dans les chambres
- ▶ de filmer, de prendre des photos ou des enregistrements audio à l'intérieur de l'unité (en cas de non-respect, ce dernier point peut faire l'objet de démarches juridiques).

Par ailleurs, tout objet considéré comme dangereux est confisqué.

Quelles sont les règles à adopter dans votre chambre ?

Vous dormez dans une chambre individuelle ou à deux lits. Votre chambre reste néanmoins un espace privé où les visites d'autres patients ou patientes ne sont pas autorisées. Vous devez la conserver dans un état satisfaisant d'ordre et de propreté. Il est permis de la décorer avec des photos ou des posters et avec des objets personnels (sauf des objets de valeur).

Durant votre séjour, il est possible que vous deviez changer de chambre pour des raisons médicales ou d'organisation.

L'équipe soignante est garante du respect de cet espace. Elle intervient pour préserver votre intimité et veiller à votre sécurité ainsi qu'à vos soins.



ATTENTION

Il est important :

- ▶ de prendre soin du matériel. Leur dégradation volontaire peut faire l'objet de démarches auprès de votre assurance ou de celle de vos représentantes et représentants légaux.
- ▶ de s'habiller de manière adaptée au contexte hospitalier avec des vêtements qui préservent votre intimité.

Toute difficulté rencontrée dans l'application de ces règles est discutée avec l'équipe soignante. Le non-respect des règles peut amener la remise en question du projet de soins dans le cadre hospitalier.

Pouvez-vous garder vos objets personnels?

À votre arrivée, l'équipe infirmière effectue un inventaire de vos effets personnels. Les objets de valeur et l'argent sont remis à vos proches ou déposés au coffre de la Maison de l'enfance et de l'adolescence. Il est déconseillé d'apporter de trop grosses sommes d'argent, de même que des objets précieux ou fragiles. Tout matériel personnel est placé sous votre responsabilité.

Les échanges, les prêts, les emprunts d'argent, d'objets personnels ou de vêtements sont interdits.

Votre sortie

Comment se déroule votre sortie?

La date et les conditions de votre sortie s'organisent avec les intervenants et intervenantes concernées, y compris vos parents ou vos représentantes et représentants légaux.

Après votre sortie, il n'est pas possible de rendre visite aux autres jeunes patients ou patientes hospitalisés.

L'équipe de l'Unité *lakayou*

Au cours de votre séjour, vous allez rencontrer des personnes de différents métiers :

- ▶ médecin adjoint responsable d'unité d'hospitalisation, Dr Rémy Barbe, pédopsychiatre
- ▶ médecin adjoint, Dr Nicolas Chamot, pédopsychiatre
- ▶ médecin-chef ou médecin-chef de clinique, pédopsychiatre
- ▶ médecins internes en pédopsychiatrie
- ▶ adjointe de la responsable des soins du Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Joanna Manget Néant
- ▶ infirmier ou infirmière responsable d'équipe de soins
- ▶ infirmières et infirmiers
- ▶ aide-soignante et aide-soignant
- ▶ assistante et assistant social
- ▶ psychologue
- ▶ psychomotricien et psychomotricienne
- ▶ musicothérapeute
- ▶ art-thérapeute
- ▶ ergothérapeute
- ▶ enseignants et enseignantes
- ▶ secrétaire
- ▶ pédiatre de l'Hôpital des enfants.

La nuit, deux membres de l'équipe infirmière sont présents. Un ou une pédopsychiatre de garde peut intervenir, en cas de besoin la nuit, le week-end et les jours fériés.

L'unité reçoit des stagiaires de diverses professions de la santé.

Chaque membre de l'équipe est tenu au respect du secret professionnel.

Informations pratiques

Votre suivi

Infirmier ou infirmière d'accueil :

Médecin interne :

Médecin-chef ou médecin-chef de clinique :

Contact

Équipe infirmière : ☎ 022 372 30 85 (24h/24 et 7j/7)

Maison de l'enfance et de l'adolescence

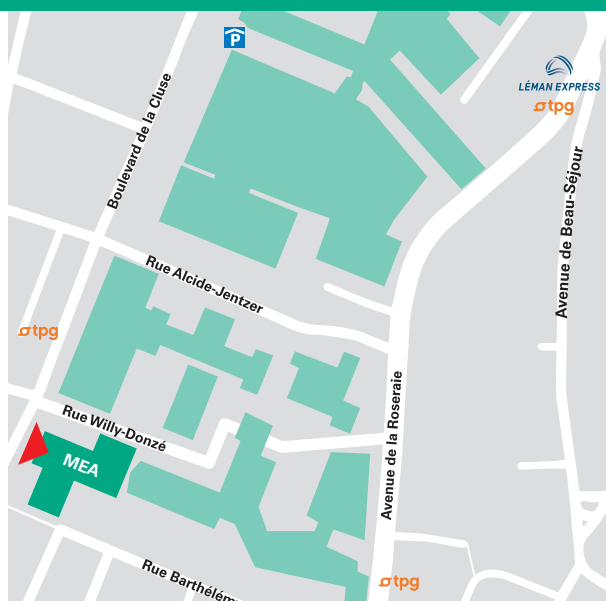
Bd de la Cluse 26
1205 Genève

Accès

Bus 91, arrêt
« Maternité-Pédiatrie »
Bus 7, arrêt « Pédiatrie »
Tram 12 et 18,
arrêt « Augustins »
Léman Express, arrêt
« Genève-Champel »

Parking

H-Cluse



Cette brochure a été réalisée par le Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent en collaboration avec la Direction de la communication.